

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: 15 (2000)
Heft: 10

Artikel: Déclaration d'ouverture des archivistes suisses
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-769002>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DÉCLARATION D'OUVERTURE DES ARCHIVISTES SUISSES

L'Association des archivistes suisses a tenu, le 14 septembre 2000, son Assemblée générale à Porrentruy. La centaine de membres présents tiennent à remercier les autorités cantonales et municipales de leur chaleureux accueil, et leurs collègues archivistes jurassiens du riche programme qu'ils ont préparé.

La partie statutaire de l'assemblée a été suivie de l'adoption de deux résolutions. La première est intitulée «L'Association des archivistes suisses se déclare ouverte aux relations régionales, transfrontalières et internationales». Si les principes qu'elle énonce peuvent paraître aller de soi pour les Archives fédérales ou les institutions des cantons frontaliers, ce n'est pas le cas pour toutes les Archives suisses, parmi lesquelles il règne une grande diversité de situations. Mais cette résolution est, surtout, tournée vers l'extérieur. Vers les autorités politiques et administratives dont dépendent les Archives, qui ne sont pas toujours conscientes de la nécessité pour les archivistes de s'inscrire dans des réseaux. Vers le public enfin, vers les jeunes qui se destinent à une profession de l'information documentaire, pour porter témoignage de l'esprit de solidari-

té et de collaboration qui caractérise la profession en cette fin de XX^e siècle.

La seconde résolution adoptée met déjà en pratique la première. Elle exprime la volonté des archivistes de joindre leurs forces pour faire progresser le traite-

ment des archives électroniques. Plus que d'une déclaration d'association, il s'agit de la formulation d'une grave préoccupation de la communauté des archivistes toute entière, qui a trouvé dans l'assemblée un espace où s'exprimer. Un dossier d'ARBIDO sera consacré à ce thème au printemps 2001. BR



Visite du vieux Porrentruy sous la direction de Michel Hauser, directeur de l'Office du patrimoine historique.



ÉCHO DANS LA PRESSE

«UNE CARTE BLANCHE AU JURA»

«La revue *ARBIDO* consacre un épais dossier aux institutions vouées à la conservation du patrimoine et aux associations culturelles jurassiennes.

«Notre comité a pensé qu'il fallait innover en venant dans le Jura. Il a donc imaginé que le numéro de sa revue professionnelle devait être consacré désormais au canton hôte de son Assemblée générale», écrit Gilbert Coutaz, président de l'Association des archivistes suisses, dans l'éditorial de septembre de la revue *ARBIDO*.

Dès lors, le comité de rédaction a donné carte blanche au canton du Jura, et plus particulièrement à son Office du patrimoine historique (OPH), pour rédiger une vingtaine de pages consacrées aux institutions vouées à la conservation du patrimoine et aux associations culturelles jurassiennes.

Diffusée à 3200 exemplaires parmi les archivistes, les bibliothécaires et les documentalistes de Suisse et de l'étranger, la revue *ARBIDO* donne donc l'occasion au canton du Jura de faire connaître au-delà de ses fron-

tières et du petit monde des conservateurs ses richesses et ses préoccupations dans le domaine des archives et du patrimoine.

Ce large dossier consacré au Jura s'ouvre par une interview de Michel Hauser, chef de l'OPH, qui évoque notamment les activités de son office, mais également du Centre d'études et de recherches, ainsi que sa fonction de délégué aux affaires culturelles. (...)

(tb)

Le Quotidien Jurassien
15 septembre 2000